

**Avenant n° 12 du 17 mai 2024**

relatif à la grille des salaires conventionnels de l'annexe particulière  
« légumes frais prêt à l'emploi »

NOR : ASET2450605M

IDCC : 1405

Entre l'(les) organisation(s) professionnelle(s) d'employeur(s) :

**ANEEFEL,**

d'une part,

et le(s) syndicat(s) de salariés :

**CFTC CSFV ;**

**FS CFDT ;**

**CFE-CGC Agro,**

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

Il a été décidé la mise en place d'une nouvelle grille des salaires conventionnels applicable au 1<sup>er</sup> juin 2024 pour le secteur des légumes frais prêt à l'emploi. Celle-ci est adressée aux pouvoirs publics pour extension au titre de l'article L. 2231-6 du code du travail.

Compte tenu de l'objet de l'accord, il n'y a pas de dispositions spécifiques aux entreprises de moins de 50 salariés.

Les partenaires sociaux affirment leur attachement à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et, conformément aux dispositions des articles L. 2241-1 et suivants du code du travail, s'engagent à la suppression des écarts de rémunérations et à promouvoir l'objectif d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

*Fait à Paris, le 17 mai 2024.*

(Suivent les signatures.)

## Annexe

### Grille conventionnelle pour l'horaire légal (35 heures/semaine)

Applicable au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Catégorie	Niveau	Échelon	Euros
Ouvrier/employé	I	Échelon 1	1 775,16 €
		Échelon 2	1 776,98 €
		Échelon 3	1 780,03 €
	II	Échelon 1	1 783,08 €
		Échelon 2	1 786,13 €
		Échelon 3	1 788,16 €
	III	Échelon 1	1 798,32 €
		Échelon 2	1 803,40 €
		Échelon 3	1 808,48 €
	IV	Échelon 1	1 823,72 €
		Échelon 2	1 833,88 €
		Échelon 3	1 849,12 €
	V	Échelon 1	1 864,36 €
		Échelon 2	1 884,68 €
		Échelon 3	1 905,00 €
Technicien	VI	Échelon 1	1 945,64 €
		Échelon 2	1 976,12 €
		Échelon 3	2 006,60 €
Agent de maîtrise	VII	Échelon 1	2 087,88 €
		Échelon 2	2 169,16 €
		Échelon 3	2 270,76 €
Cadre	VIII	Échelon 1	2 392,68 €
		Échelon 2	2 433,32 €
		Échelon 3	2 504,44 €
	IX	Échelon 1	2 595,88 €
		Échelon 2	2 641,60 €
	X	Échelon 1	2 799,08 €
		Échelon 2	2 844,80 €
	XI	Échelon 1	3 002,28 €
		Échelon 2	3 048,00 €